



Erreur cotisations mutuelle santé

Par **11357**, le **08/06/2020** à **14:05**

Bonjour,

Ma Mutuelle Santé me réclame un rappel de cotisation sur 3 ans, suite à une erreur de leur part, sur le calcul de cotisation.

Argument : Le tarif à été fait parce qu'ils pensaient que je faisais partie de la CPAM de l'Alsace et Lorraine alors qu'en 2016, j'étais à la CPAM de l'Hérault et je n'ai jamais fait parti de cette caisse.

Somme réclamée : 777,65 euros.

Que faire ?

Merci.

Par **morobar**, le **09/06/2020** à **09:03**

Bjr,

Vous pouvez opposer la prescription qui est biennale.